

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/ 430/F/2024-2025

Date de Publication : 21 / 3 / 2025

Date d'ouverture des offres : 9 / 4 / 2025

1. OBJET

L'Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments (ABREVPA), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour la livraison de 14 ordinateurs portables 15 core i7, pour l'ABREVPA. Le marché est à exécuter à l'immeuble abritant le bureau de l'ABREVPA situé en mairie de Bujumbura au Quartier Asiatique en Zone Rohero, l'immeuble Ex CNTB dans un délai de 30 jours.

Les fournitures peuvent être revues à la baisse ou à la hausse suivant la disponibilité du budget.

2. Financement du marché

Le marché est financé par le Budget de l'Etat exercice 2024-2025.

Le paiement sera à 100% en Francs Burundi sur le Budget ordinaire de l'ABREVPA, litera : 40 000 01 00 7 66110 11000 0424 14 : Frais de fonctionnement de l'ABREVPA sur la Tâche « Equipement les Bureaux de l'ABREVPA ».

3. PARTICIPATION

La participation est autorisée pour tous les fournisseurs remplissant les conditions d'éligibilité et qui ne sont pas en litige quelconque avec l'Administration et ce, conformément aux articles 155, 156 et 157.

4. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après :

Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments
Quartier Asiatique, Ex immeuble de la CNTB

E-mail : abrevpa@gmail.com Twitter : abrevpa Site web : www.abrevpagov.bi

Le dossier d'appel d'offres physique peut également être obtenu sur présentation de deux bordereaux de versement : l'un d'un montant de cinquante mille Francs Burundi (50 000BIF) versé sur le compte n°03104582372 ouvert à la BRB au nom de l'ABREVPA et l'autre de cinquante mille Franc Burundi (50 000BIF) versé sur le compte CC 10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

5. Dépôt des offres

Les offres avec photo des fournitures ou catalogues, devront être déposées à l'adresse ci-après :
ABREVPA

au plus tard le 9.../4.../2025 à 10 heures locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

6. Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, le 9.../4.../2025 à 10 heures 30 minutes locale à l'adresse ci-après :

ABREVPA
Quartier ASIATIQUE, EX IMMEUBLE DE LA CNTB
La Direction Générale de l'ABREVPA

7. CAUTION DE SOUMISSION

La caution de soumission est de 1.000.000BIF pour ce marché.

Cette garantie doit être présentée sous forme d'une caution bancaire établie suivant le modèle en annexe 2.

8. DELAI D'EXECUTION DU MARCHE : 30 jours calendriers.

Un soumissionnaire pourra proposer un délai plus court ou plus long selon les exigences de son fournisseur.

9. CRITERES DE QUALIFICATION

- *Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié et conforme et dont l'offre financière est la moins-disante.*
- *Un soumissionnaire peut être attributaire du marché s'il remplit toutes les conditions requises du présent DAO.*
- *Si le soumissionnaire qualifié se désiste ou ne parvient pas à constituer la garantie de bonne exécution, sa garantie bancaire de soumission sera saisie et le marché pourra être proposé au soumissionnaire classé en second.*

Fait à Bujumbura, le 27.../3.../2025

Le Directeur Général et Personne
Responsable des Marchés Publics à
l'ABREVPA

Ir. Léopold MANIRAKIZA

